

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis-Abeba (ETHIOPIE) P. O. Box 3243 Téléphone 5517 700 Fax : 551 78 44

Website : www.africa-union.org

CONSEIL EXECUTIF

Dixième session ordinaire

25-26 janvier 2007

Addis-Abeba (Ethiopie)

EX.CL/317 (X) Rev. 1

RAPPORT DU PREMIER CONGRES CULTUREL PANAFRICAIN



RESUME DU RAPPORT DU PREMIER CONGRES CULTUREL PANAFRICAIN (CCPA) DE L'UNION AFRICAINE

1. La première session de la Conférence des Ministres de la Culture de l'Union africaine s'est tenue en décembre 2005 à Nairobi (Kenya). Au cours de cette session, la proposition de la Commission d'organiser le Premier Congrès culturel panafricain (CCPA) en 2006 a été approuvée et adoptée par la suite par le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA à Khartoum en janvier 2006. En conséquence, le CCPA s'est tenu du 13 au 15 novembre 2006 au Centre de Conférence de l'UA à Addis-Abeba (Ethiopie).

2. Le thème général du Congrès, à savoir : « Culture, intégration et renaissance africaine » était subdivisé en huit (8) thèmes, à savoir: (1) Mémoire et patrimoine ; (2) Culture, langue et éducation ; (3) Culture, jeunesse et égalité des sexes ; (4) Droits culturels, libertés et protection des droits de propriété intellectuelle et culturelle; (5) Développement culturel ; (6) Culture, développement et transformation sociale ; (7) Politiques culturelles en Afrique ; et (8) Culture africaine, médias et nouvelles technologies de l'information. L'ordre de présentation des différents thèmes a été modifié lors des séances du Congrès et réorganisé dans le rapport (voir Annexe 1).

3. Ont assisté au Congrès quelques 300 participants dont des décideurs et des représentants des institutions culturelles d'Afrique et du monde. Etaient représentés à ce Congrès, les Etats membres de l'Union africaine ci-après : Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap Vert, Centrafricaine, République du Congo, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Djibouti, Egypte, Ethiopie, Gabon, Gambie, Guinée, Kenya, Lesotho, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Togo, Tunisie, Zambie et Zimbabwe ainsi que les Communautés économiques régionales (CER), les Ambassades des Etats non-africains accrédités auprès de la Commission de l'UA à Addis-Abeba, les organisations internationales et les agences onusiennes, y compris l'UNESCO.

4. La cérémonie d'ouverture du Congrès a été marquée par la présence de M. Mahtar Mbow, ancien Directeur général de l'UNESCO et de Son Excellence le Professeur Alpha Oumar Konaré, Président de la Commission de l'Union africaine ainsi que d'autres éminentes personnalités, y compris le Ministre d'Etat de la Culture d'Ethiopie et du Vice-Ministre de la Culture du Kenya. A l'issue de la brève allocution de bienvenue prononcée par Maître Bience P. Gawanas, Commissaire de l'UA en charge des Affaires sociales, également présidente de la session, les travaux du Congrès ont

démarré par les délibérations sur le thème général de la première session plénière, par le discours du Professeur Konaré et le discours programme de M. Mbow.

5. Outre les discussions de fonds sur les thèmes mentionnés ci-dessus, le Congrès, a été marqué par des activités parallèles pittoresques telles que les expositions d'objets artisanaux, de tableaux et de divers objets d'art d'Ethiopie et d'autres Etats membres. Par ailleurs, des troupes culturelles du Burundi, d'Ethiopie, du Kenya, du Rwanda et de Tanzanie se sont produites en représentations culturelles et ont joué de la musique africaine traditionnelle et moderne.

6. A l'issue des travaux qui ont duré trois jours, le Congrès a publié un consensus qui entre autres :

- exhorte toutes les parties, aussi bien les acteurs relevant des pouvoirs publics et les acteurs non-étatiques , à apprécier les points de vue francs et sincères sur la renaissance de l'identité et de la personnalité africaines, la philosophie, la sagesse et les connaissances, la créativité et les innovations qui ont été exprimés au cours du forum en vue d'enclencher un mouvement de solidarité pour le développement socioéconomique de l'Afrique au cours du nouveau millénaire ;
- souligne que la poursuite des activités du CCPA est indispensable pour la réalisation de ses objectifs et recommande l'organisation de ce Congrès tous les trois ans afin de rétablir l'esprit des festivals annuels qui célèbrent la culture traditionnelle africaine et de marquer chaque 5^e /10^e anniversaire par des festivals régionaux tels que le FESTAC.

7. Si les recommandations du Congrès et d'autres recommandations allant dans le même sens sont adoptées par les organes compétents de l'UA, le CCPA serait institutionnalisée et deviendrait un important forum de promotion du dialogue et des interprétations communes de la culture africaine et du rôle qu'elle est censée jouer dans la mise en place d'une nouvelle Afrique enracinée dans ses valeurs ancestrales et son identité africaine. Notre culture a toujours fourni et devrait continuer de fournir le fondement spirituel et matériel en vue d'une transformation globale de notre continent.



**PREMIER CONGRES CULTUREL PANAFRICAIN
DE L'UNION AFRICAINE
13-15 NOVEMBRE 2006 – CENTRE DES CONFERENCES DE L'UA
ADDIS-ABEBA (ETHIOPIE)**

RAPPORT

**Département des Affaires sociales
Décembre 2006**

INTRODUCTION

Au cours des années passées, l'Union africaine a durement travaillé pour organiser de grands rassemblements continentaux tels que les premier et deuxième conférences des intellectuels d'Afrique et de la diaspora (CIAD I & II) tenues en octobre 2004 à Dakar (Sénégal) et en juillet 2006 au Brésil respectivement, la première session de la Conférence des Ministres de la culture de l'UA tenue en décembre 2005 à Nairobi (Kenya) et maintenant le premier Congrès culturel panafricain (CCPA) tenu du 13 au 15 novembre 2006 à Addis-Abeba, en vue de promouvoir l'échange de vues, d'idées et d'expériences pour instaurer une compréhension commune de la voie à suivre pour redynamiser les valeurs culturelles africaines faire de la culture une grande cause de la renaissance de l'Afrique.

Le Congrès a été précédé d'importants événements culturels, notamment une conférence préparatoire en 2004 à Addis-Abeba, une réunion d'experts indépendants en 2005 à Nairobi, la première conférence des Ministres de la culture de l'UA tenue en décembre 2005 à Nairobi (Kenya) et le Dixième Sommet de janvier 2006 à Khartoum (Soudan) dont le thème central était « Culture et éducation ». Le Sommet a approuvé la décision de la Conférence des Ministres de la culture de convoquer le CCPA au cours de l'année 2006.

A la suite de ce qui précède, la Commission de l'UA a convoqué le premier Congrès culturel panafricain du 13 au 15 novembre 2006 au Centre des Conférences de l'Union africaine à Addis-Abeba (Ethiopie).

Ont assisté au Congrès quelque 300 participants de 45 pays africains et de la diaspora. Les participants étaient composés de décideurs des Etats membres de l'UA, des professionnels de la culture, des administrateurs culturels, des éducateurs/universitaires, des auteurs, des créateurs, des producteurs, des critiques, des entrepreneurs, des chercheurs, des organisations africaines, internationales, intergouvernementales et non gouvernementales, des associations et des réseaux des organisations culturelles régionales et internationales et les partenaires de développement de l'UA.

Les participants ont examiné une série de questions dans le cadre du thème général « culture, intégration et renaissance de l'Afrique ».

Le présent rapport fait état des points saillants des débats qui ont eu lieu au cours du Congrès et est structuré comme suit :

- I. Travaux du Congrès
- II. Rapport descriptif
- III. Recommandations
- IV. Projet de Déclaration de consensus du Congrès

Annexes

- Programme de travail
- Aide-mémoire

- Liste des participants

I. ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONGRES

Les travaux du Congrès ont été organisés comme suit :

- (1) Cérémonie d'ouverture
- (2) Séances plénières
- (3) Groupes de discussion thématique

(1) Cérémonie d'ouverture

Maître Bience Gawanas, Commissaire de l'UA en charge des Affaires sociales qui, dans son discours a souhaité la bienvenue aux participants avant de les inviter à faire leurs déclarations, présidait la séance d'ouverture. Cette séance a été marquée par les discours du Président de la Commission, S.E. Prof. Alpha Oumar Konaré qui a officiellement ouvert le Congrès en présence de Dr Amadou Mathar Mbow, ancien Directeur général de l'UNESCO et invité d'honneur du Vice-Ministre de la Culture du Kenya, du Ministre d'Etat de la culture d'Ethiopie et d'un représentant du Directeur général de l'UNESCO.

Dans son discours, Prof. Konaré a demandé à la réunion de reconnaître la contribution de Joseph Ki-Zerbo¹ à la promotion de la culture africaine. Il a été invité mais il n'a pas voulu assister au Congrès. M. Konaré a noté qu'il y a plus d'Africains plus pauvres actuellement qu'à l'indépendance et qu'il était nécessaire de résoudre le problème de la pauvreté en Afrique en adoptant un autre mode de développement basé sur la culture. Cette culture, a-t-il déclaré doit être utilisée comme une source et une ressource. Finalement, il a affirmé que la culture africaine ne pouvait pas être préservée sans préserver et promouvoir les langues africaines. Dans ce contexte, il a déclaré qu'il faisait la campagne pour faire accepter les Swahili comme une langue officielle dans les instances internationales.

Le discours du Président a été précédé des interventions du Vice Ministre de la Culture du Kenya, représentant le Ministre en sa qualité de Président du Bureau de la Conférence des Ministres de la Culture de l'UA, du Ministre d'Etat de la Culture d'Ethiopie et du représentant de l'UNESCO qui ont souligné l'importance du CCPA et de ses résultats.

L'invité d'honneur, M. Mathar M'bow a mis l'accent sur les réalités de la culture africaine en ces termes :

- Les cultures occidentales doivent définir désormais des mécanismes devant leur permettre de mieux s'ouvrir au Monde.
- La culture se définit, ainsi qu'il en a été question à la Conférence de Mexico organisée par l'UNESCO en 1982, comme « *l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un*

¹ La Commission a appris le décès du Professeur Ki-Zerbo trois jours après le Congrès.

groupe social. Elle englobe les arts et les Lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances ».

- Ainsi définie, la Culture se présente comme le centre de l'être et le devenir de l'Afrique.
- Il est heureux qu'elle ait été à la base du démantèlement de l'apartheid.
- L'un des plus grands impératifs de l'Afrique aujourd'hui, c'est le renforcement de la créativité intellectuelle et artistique.
- Il faut également donner un contenu concret à l'intégration.
- Les pensées de Ki-Zerbo constituent une contribution fort utile au développement africain.
- Il est également impérieux aujourd'hui, à part ce qui a été déjà dit, de susciter l'esprit d'innovation et la passion de la recherche et la solidarité entre.....
- La finalité du développement, c'est la culture.
- L'harmonie et le bien-être de chaque peuple doivent prendre en compte la culture, puisque ces facteurs constituent également une finalité du développement.
 1. C'est pourquoi l'apport des femmes et des jeunes au développement culturel ne doit pas être perdu de vue.
 2. Il faut condamner, avec la dernière énergie, la prétendue mission civilisatrice de la colonisation qui a été un désastre incalculable pour le continent africain.

(2) Séances plénières

Chaque séance plénière avait un modérateur, un rapporteur et un ou plusieurs présentateurs. Dans le cadre du thème général des documents ont été présentés en séance plénière ou dans les groupes de discussion thématique sur les sujets suivants :

- Mémoire et patrimoine
- Culture, langue et éducation
- Droits culturels, libertés et droits de la propriété intellectuelle
- Culture, développement et transformation sociale
- Culture africaine, médias et nouvelles technologies
- Culture, jeunes et femmes
- Développement culturel
- Politiques culturelles en Afrique

Le principal objectif du Congrès était d'examiner les relations entre la culture, l'intégration et la renaissance de l'Afrique. Cette étude comporte d'une part, l'examen de

la manière d'utiliser la culture pour promouvoir l'intégration et de réaliser la renaissance de l'Afrique et d'autre part l'utilisation de la renaissance de l'Afrique et du processus d'intégration pour renforcer la culture africaine.

(3) Groupes de discussion thématique

Ces débats ont essentiellement porté sur les principaux documents présentés et ont donné l'occasion aux participants d'examiner en détail les exposés qui ont été faits et de formuler des recommandations concrètes. Chaque groupe avait un modérateur, des panélistes et un rapporteur qui fait rapport aux séances plénières.

II. RAPPORT DESCRIPTIF

Les rapports des rapporteurs portent sur les débats des différentes séances. L'objectif du présent rapport général n'est pas de répéter les questions traitées mais plutôt de couvrir la vue d'ensemble et les points saillants des débats qui pourraient aider à donner une vue plus globale des résultats du Congrès.

Le présent rapport organisera le contenu des documents présentés au Congrès et les débats en quatre chapitres à savoir : (1) la définition ; (2) la description ; (3) le développement et (4) la transmission.

1. Définition de la culture africaine

L'usage veut que la culture soit divisée en tangible et intangible. Dans le tangible, la première place est accordée aux industries culturelles qui sont considérées comme « la production en série et la distribution des produits qui transmettent des idées, des messages, des symboles, des opinions, des informations et des valeurs esthétiques et orales ». Donc quelque chose produit par ces industries « transmet et diffuse des idées, des opinions et des valeurs propres à son environnement ».

Le document d'orientation déclarait explicitement que « nous sommes passés de la culture limitée du concept traditionnel restreint à la pratique des œuvres d'art et à la littérature à une vision plus vaste de l'intégration de la vision, des valeurs, des traditions et des coutumes du peuple en vue de la promotion de l'interaction et du dialogue avec les autres ».

Les débats, les intérêts et les domaines de compétences des participants semblaient indiquer que les frontières de la définition de la culture ont été plus élargies. Sur la base des débats au Congrès, le concept de la culture a été divisé en quatre éléments à savoir :

- Nous commençons avec la manière dont les individus dans les sociétés utilisent la nature pour satisfaire leurs besoins et leurs désirs. Cela signifie qu'on sait que ces individus ont l'habitude d'utiliser la nature et en fait la société elle-même. On peut appeler cela la culture en tant que savoir. Mais elle n'est pas limitée au savoir qui émerge de l'étude de la nature mais également du savoir qui émerge de l'étude de la société.

- L'élément suivant est ce que les individus dans une société produisent effectivement à partir de leur recours à la nature et à la société et la raison pour laquelle ils produisent. Ceci est conforme à ce qui est normalement entendu par production culturelle et qu'on appelle la culture en tant que production matérielle et artistique.
- Ensuite il y a la manière dont les individus interprètent et comprennent les régularités de la nature et de la société et la signification qu'ils donnent à ces régularités. Dans la mesure où ils arrivent à faire accepter par les autres, ces significations, les symboles qu'ils produisent engendrent une forme particulière d'expression culturelle ou « phénotype culturel ». C'est ce qu'on appelle la culture en tant que croyance, signification et rituel.
- Finalement, il y a la manière et la raison pour laquelle des individus particuliers régissent le comportement public et privé des membres de leurs sociétés, surtout à la maison, sur le lieu de travail et dans la vie publique. Ceci est la culture en tant que valeurs, normes et comportement social.

a) La culture en tant que savoir

Un certain nombre d'orateurs ont, dans leurs interventions fait référence aux systèmes de savoir africain en les mentionnant comme faisant partie du patrimoine de l'Afrique. Un exemple est le cas de la plante hoodia que le peuple San du Botswana utilise comme coupe-faim, savoir qui s'est développé dans le contexte de l'expérience de leur environnement spécifique. Mais cela ne semble rien dans la philosophie de la science qui justifierait la différence entre les systèmes de savoir et la science. Le caractère essentiel de la science est le processus d'expérimentation ou ce que nous pouvons appeler une approche à l'action sociale basée sur des données probantes. Etant donné que le débat a montré que cela était également valable pour l'Europe et qu'un présentateur a démontré que l'Afrique était le berceau et la source de nombreuses branches de la science y compris l'expérimentation comme un moyen de développer « la certitude ». Ces pratiques qui s'appliquent, non seulement à l'étude de la nature mais également à l'étude de la société et à la création et à la récréation de la mémoire, font partie du patrimoine culturel de l'Afrique et doivent jouer un rôle crucial dans son avenir.

b) La culture en tant que production matérielle et artistique

Les débats ont porté sur un vaste éventail de productions culturelles en Afrique. Sur la base de leurs sciences et technologies locales, les sociétés africaines ont produit et continue de produire des biens et services que les populations veulent et dont elles ont besoin y compris la nourriture et la boisson, l'hébergement, les liens de travail, l'habillement, le transport, la santé, la communication, la sécurité, l'art et les lieux de culte. De nos jours, certaines créations de la culture en tant que production matérielle sont considérées et à juste titre, comme des symboles de périodes historiques particulières. C'est le cas, par exemple, du Grand Zimbabwe, des Pyramides d'Egypte, de l'Obélisque à Axoum et d'un certain nombre de patrimoines d'autres pays africains. Mais la culture en tant que production artistique est également importante dans la mesure où elle donne à la société son identité. Ainsi, l'art, la musique, la langue et la

littérature, le théâtre et le cinéma sont l'expression externe d'une culture et constituent un élément important de l'intensité culturelle.

c) La culture en tant que croyance, signification et rituel

Chaque société a des explications différentes et quelquefois contradictoires du même phénomène naturel et social. L'explication scientifique, la religion et la philosophie se bousculent et se font la concurrence pour la suprématie dans une et même société et quelquefois dans un et même cerveau. A des moments historiques particuliers, les limites entre ces approches se déplacent étant donné qu'une approche garantit l'ascendance ne serait ce que sur les autres. Les cérémonies, les rites, les rituels, les contes, la littérature, le théâtre, le cinéma, la musique et la danse d'une société donnent habituellement l'expression à l'explication dominante des régularités de la nature et de la société. Par cette méthode, il est quelquefois possible de « voir » la culture comme une signification et une croyance.

d) La culture en tant que valeurs, normes et comportement social

Le Congrès réaffirme l'avis selon lequel tous les peuples ont une culture, la question étant la structure et le contenu de leur culture. Les valeurs d'une société établissent ce qu'elle considère comme beau ou bon et sont la base sur laquelle ses règles sont fixées, ou déterminant ce qui est permis et ce qui, avec l'appui des lois, doit ou ne doit pas être fait. Ce qui peut être réglementé comprend les relations au sein des familles : les époux et les épouses, les enfants et les parents, les jeunes et les vieux. Sont également réglementés, les relations économiques, les interactions sur le lieu de travail et le comportement dans la vie publique. Même s'il y a des normes dans les rôles que les peuples doivent jouer, la répartition des rôles peut, dans la pratique être simple. Comme l'a fait remarquer un des présentateurs, en ce qui concerne les rôles des hommes et des femmes, le rôle qu'une société peut demander à une personne de jouer n'est pas nécessairement déterminé par son sexe, ainsi, il peut être assigné à un homme de jouer un rôle normalement prévu pour les femmes et vice versa. De même, le concept de jeune est souple et peut s'appliquer aux personnes quelque soit leur âge réel. Il a toutefois été convenu qu'en général, en Afrique, les rôles confiés aux femmes sont défavorisés et ne sont pas aussi appréciés que ceux assignés aux hommes.

e) Comment ces différents domaines sont interdépendants ?

Le consensus a semblé être que l'Afrique pouvait développer sa culture du savoir sans perdre sa culture de la signification et des croyances ou sa culture des normes et des valeurs. Les participants ont estimé que les aspects de la culture africaine sont néfastes pour le bien-être d'importantes couches de sa société, les femmes étant peut-être les plus nombreuses. Ainsi il existe une présupposition, au moins parmi ceux qui étaient présents à savoir qu'ils pouvaient identifier les aspects de la culture africaine comme les normes et les valeurs, qui doivent être amendés et dans quel sens cet amendement doit être effectué. Les participants ont reconnu que, par exemple, un changement de la façon dont les femmes sont considérées dans les sociétés africaines pour assurer une grande égalité, aurait un effet bénéfique sur la culture africaine dans son ensemble.

En conséquence, les participants ont estimé qu'il y a une relation, quoique simple entre les divers aspects de la culture mais que le degré de souplesse entre un domaine et un autre n'est pas du tout certain. Un participant a donné l'exemple de la manière dont une tentative de changer le comportement économique des personnes vivant dans le milieu rural a échoué à cause de ce que les promoteurs du changement n'ont pas compris comment la cause qu'ils défendaient se traduisait dans les normes et les valeurs des personnes. Il a également démontré que les personnes se sont avérées parfaitement capables de changer le comportement social traditionnel si les circonstances étaient appropriées.

On est tenté de demander, étant donné que la nature est une et universelle, le développement de la culture en tant que savoir signifiera-t-il que toutes les sociétés présenteront de certaines manières, les mêmes caractéristiques ? Dans l'affirmative, cela indique que les effets de la culture en tant que savoir est non seulement le fondement des autres aspects de la culture, mais qu'étant donné la diversité même dans les sociétés qui ont des niveaux de savoir similaires, il existe une grande souplesse et que les influences se font sentir dans les deux sens.

2. Description de la culture

La diversité géographique, religieuse et linguistique entre les participants, pour ne citer que cela, témoigne clairement de la diversité culturelle de l'Afrique. Toutefois une certaine préoccupation a été exprimée de savoir si cette diversité est tellement prononcée qu'il n'était pas possible de parler de culture africaine du tout. Les historiens ont pu démontrer comment la culture africaine a été altérée avec le temps, avis dominant a semblé être qu'en dépit de la diversité il a existé et il existe une culture africaine.

Mais pour intervenir dans les sociétés ou les utiliser efficacement, il est important, en fait nécessaire de connaître en détail la nature de la culture considérée. Par conséquent, la première tâche des décideurs de la politique culturelle et des professionnels de la culture est de tenir compte de cet aspect de la question.

La description correcte de la culture africaine fournira à tous les Africains une connaissance approfondie d'eux-mêmes et un moyen de vivre et de développer cette culture avec des méthodes jugées appropriées.

Se pourrait-il que l'unité de la culture africaine soit liée à une base de savoir commun ou partagé même si sa diversité est plus liée aux différences dans la production matérielle et artistique, les croyances et la signification, les valeurs, les normes et le comportement social ou en raison des facteurs géographiques politiques et sociaux.

3) Questions de développement culturel

Un consensus s'est dégagé entre les participants à savoir que la culture doit jouer un rôle plus grand dans la vie des Africains modernes entraînant une utilisation et une consommation plus poussées de la culture africaine d'une part et sa production, d'autre part.

Beaucoup de choses ont été dites sur l'importance du développement culturel en ce sens qu'il est important que l'Afrique prenne une initiative délibérée de développer sa culture. Mais il a également été réalisé que la culture ne pouvait pas se développer dans le vide : le seul moyen pour elle de se développer est d'être utilisée ou consommée ; ce qui, à son tour implique qu'elle doit être produite. Mais la question principale des participants était de savoir comment les Africains développent leur culture et dans quelles directions la culture africaine doit être développée.

En ce qui concerne la première question, les participants ont soutenu que le changement culturel doit s'opérer de l'intérieur et non imposé de l'extérieur. Evidemment, le changement culturel pourrait se produire en réaction à des circonstances externes. Comme un participant a dit, la colonisation et en fait la période actuelle de la mondialisation ont eu un impact sur les multiples identités sexuelles, religieuses, ethnique et linguistiques de l'Afrique. Le défi auquel l'Afrique est confrontée actuellement est de redéfinir la relation de toutes ces identités dans le monde globalisé dans lequel elles se trouvent et où elles doivent fonctionner. De nombreux participants ont soutenu l'avis que la culture africaine a été victime de changement venant de l'extérieur et souvent par la force et que le futur développement doit comporter un processus de réaligement par lequel les Africains sont, dans un certain sens, capables de retourner à leurs racines ou sources culturelles. Comme il a également été avancé, la culture africaine doit être vécue chaque jour par le peuple africain et non traitée comme une veste qu'on porte pour des occasions spéciales et qu'on range ensuite dans l'armoire. Dans le contexte global, un présentateur a fait observer que la culture devient dangereuse lorsqu'elle est intolérante. Il semble que l'Afrique a été victime de l'intolérance culturelle d'autres parties du monde. Mais peut-être cela doit être considéré comme une mise en garde contre les tendances possibles vers l'intolérance en Afrique elle-même. S'agissant de la direction dans laquelle la culture africaine doit être développée, les participants ont estimé qu'elle doit être développée de façon à assurer la dignité pour les peuples africains.

La culture en tant que savoir

Les participants ont reconnu qu'il y a une mauvaise représentation généralisée de la science en tant qu'entreprise uniquement européenne en dépit du fait que l'étude systématique de la nature sur la base de l'expérimentation a commencé en Afrique. Cette origine et le développement de la science comme méthode et un élément essentiel du savoir et une théorie associée, ont signifié que l'Afrique a été le berceau et la source du savoir humain d'où les autres cultures sont issues. Un exposé détaillé soutenant cette thèse a montré que les études réalisées dans les domaines de la géographie, de la cartographie, les instruments sphériques, les projections de cartes, l'astronomie, la construction, la médecine, la santé, l'anatomie du corps, la circulation du sang, les horloges à eau et autres instruments de ponctualité, de commerce, les banques, la navigation, la construction navale, les équipements militaires, l'anatomie de l'œil, la compréhension du monde à 3 dimensions, ont été d'abord effectuées en Afrique. Toutefois, dans le cadre du processus délibéré du demi-mesure, ces réalisations et le rôle de l'Afrique en tant que source de la culture Européenne et mondiale ont été méprisés, ignorés ou projetés sur d'autres extérieurs à l'Afrique par les Européens au cours de leur expansion mondiale qui a commencé il y a 500 ans.

En Afrique, il y a actuellement deux systèmes de savoir qui existent. Les méthodes, le savoir et les théories associées d'un système sont enseignés dans les écoles et les universités mais comme un phénomène étranger et importé. Les produits de ce système sont, dans l'ensemble considérés comme opportuns par l'élite dirigeante de l'Afrique. D'autre part, les méthodes, le savoir et les théories associées de l'autre système qui ont été mis au point en Afrique ont une existence suspecte et sont transmis en dehors des écoles et des universités. Les produits de ce système sont utilisés et consommés surtout par les pauvres et les personnes sans instruction et par l'élite, dans la plupart des cas, en cachette.

Il a été reconnu que l'Afrique doit mettre en place un cadre pour unifier ces deux systèmes et populariser cette science unifiée. Par ailleurs, il a été reconnu qu'il est important de promouvoir une meilleure compréhension générale de la science en développant les aspects historiques positifs de l'Afrique et en changeant la façon dont la science est enseignée dans les écoles primaires et secondaires.

Il a été reconnu que la principale stratégie pour développer la culture africaine comme une science était encore une fois de l'exploiter pour la production en série de biens et services matériels et artistiques. Ce faisant, il conviendrait de s'assurer que les droits de la propriété intellectuelle des Africains ne sont pas perdus au profit d'autres qui sont hors de l'Afrique. A cet égard, comme l'a souligné un participant, il est nécessaire que ces droits s'appliquent aux produits matériels et immatériels et que les dirigeants africains soient assistés par les institutions spécialisées concernées pour qu'ils ne négocient pas en dehors des droits des Africains de produire, de jouir et de vivre leurs droits culturels. Un exemple de ce processus d'exploitation de la science et de la technologie africaine pour la production en série est le cas de la plante hoodia des San an. L'aspect édifiant de ce récit étant que la tâche de développer le savoir pour la production en série est exécutée non pas par une société africaine mais par Phytosan, une société britannique. Ainsi, il y a toujours le risque que les avantages de principe à tirer de ce processus reviennent aux personnes étrangères à l'Afrique même si l'essentiel du savoir fait partie de la propriété intellectuelle de l'Afrique. Mais, comme l'exemple l'a également montré, le processus de détermination des bénéficiaires des droits de la propriété intellectuelle n'est pas simple et peut comporter de nombreux pièges pour les imprudents. De même, le défi de déterminer les bénéficiaires des droits de la propriété intellectuelle lorsque la science et la technologie africaine sont appliquées à la production en série de biens africains, comporte des risques considérables.

Toutefois ce n'est qu'en faisant ce qui est nécessaire pour faire de la culture africaine un savoir capable de produire en série que le gouffre entre les deux domaines pourra être comblé et que l'Afrique pourra s'appuyer sur une base scientifique unifiée et intégrée.

La Culture en tant que production matérielle et artistique

Les risques de perdre les avantages du développement culturel basé sur le savoir s'appliquent également à la culture en tant que production matérielle et artistique, sur la base du développement de la science et de la technologie en Afrique, un certain nombre de présentateurs ont démontré qu'au moment du contact avec l'Europe,

l'Afrique produisait une gamme de produits égaux et souvent supérieurs à ceux de l'Europe. Ceci a été appuyé par les informations contenues dans les rapports des villes et des royaumes africains au moment du contact des tous premiers voyageurs européens avec l'Afrique. On notera à cet égard de Dahomey, l'Angola, le Mali pour ne citer que ces trois néanmoins, il y avait des domaines tels que la capacité militaire où la production et le savoir de l'Afrique n'étaient pas aussi développés qu'en Europe. Cela signifie que la gamme et la qualité des produits culturels africains étaient à maints égards aussi excellentes sinon supérieures à celles d'Europe au moment du premier contact. Néanmoins, comme l'a déclaré un participant, le continent qui, il y a 500 ans, figurait parmi le peloton de tête du monde est actuellement l'un des pauvres alors que la plupart de sa consommation et de sa production dépendent des activités des cultures étrangères au continent.

Actuellement, la majeure partie de la consommation de l'Afrique provient des facteurs de production d'autres environnements et a été conçue pour d'autres milieux. Donc il y a une rupture générale entre les sociétés africaines et leurs environnements. Cette situation s'est produite au cours de la période coloniale européenne. Dans le même temps, certains des produits culturels de qualité exceptionnelle de l'Afrique ont été pillés et emportés en Europe où à part une ou deux exceptions, y sont restés. Toutefois, certains participants ont prévenu qu'étant donné l'état précaire de la majorité des musées de l'Afrique, le désir naturel de faire revenir ces monuments culturels doit être calmé par le fait que, pour le moment il serait mieux de les laisser là-bas.

Les participants ont estimé que le lien entre ce qu'on appelle développement économique et développement culturel doit être tenu en compte parce que si l'un s'améliore, l'autre fait de même. Un participant a avancé que la pauvreté de l'Afrique pourrait, en partie, être attribuée à l'incapacité à s'industrialiser sur la base de la culture africaine. Toutefois si l'Afrique a la capacité de produire en série et de consommer en grande quantité les produits culturels africains, cela stimulera la culture en tant que production matérielle et artistique. Ce faisant, on ne doit pas perdre de vue les effets combinés des jeunes créateurs et de la contribution des femmes qui sont aujourd'hui l'expression de la pauvreté en Afrique.

En mettant l'accent sur la culture en tant que production artistique, les participants ont fait remarquer que les médias et les TIC modernes pourraient être utilisés pour créer un espace culturel africain commun où les produits basés sur le patrimoine culturel de l'Afrique seront produits et consommés et où la promotion de la renaissance de l'Afrique sera assurée. Toutefois, au lieu de cela, ces outils efficaces sont utilisés pour transmettre les valeurs et les normes culturelles d'autres sociétés dans les maisons et les esprits des enfants africains étant donné que les Africains consomment inconsidérément les produits artistiques de la culture d'autres peuples. Il a été reconnu qu'une telle situation ne sera pas résolue tant que les gouvernements ne déploieront pas ses efforts systématiques et concertés pour, soit investir dans le développement du transfert des technologies, soit créer des environnements propices dans leurs pays, à cet effet.

Ceci a soulevé la question de savoir comment la production artistique de l'Afrique dans les domaines de la langue, de la littérature, du cinéma, de la musique, des instruments de musique, de l'habillement, du théâtre, etc. peut être utilisée et consommée en

grande quantité. Certaines des études de cas présentées indiquent que ce sont des actions conjointes que les entreprises culturelles, les instituts universitaires et de recherche ainsi que les gouvernements, doivent entreprendre. Les entreprises culturelles fourniront le contenu culturel, les instituts universitaires et de recherche aideront à renforcer les capacités scientifiques et technologiques et les gouvernements mettront en oeuvre des lois et des politiques fiscales pour aider à promouvoir la capacité de produire et la propension à consommer.

Un exposé sur la culture, les médias et le TIC a démontré par graphique cette tendance en ce qui concerne la langue. Il a montré que Internet porte 50 millions de pages web en Afrique dont 42 millions étaient en Afrique du Sud. Sur les 8 millions de pages non sud africaines, 54% étaient en anglais, 42% en français, 4% en arabe et 0,5% dans les diverses langues africaines. Ce très bas profil des langues africaines sur Internet souligne le fait que ce nouveau moyen mondial est actuellement incapable de soutenir la communication entre les locuteurs des langues africaines à savoir que, par exemple, deux locuteurs d'une langue africaine ne peuvent pas se communiquer en utilisant leur langue maternelle.

La culture en tant que croyance, signification et cérémonie

Il n'y a eu qu'un très bref débat sur l'interaction ente les religions africaines locales et les religions importées de l'extérieur.

La culture en tant que valeurs, normes et comportement social

Un débat animé a eu lieu sur la proposition d'un présentateur selon laquelle l'expérience des droits et des libertés de l'Afrique est en même temps moralement digne et désespérés. A titre d'exemple, l'année 1994 est à la fois significative pour avoir été l'année où l'Afrique du Sud s'est libérée de l'apartheid colonial et pour avoir été l'année du génocide au Rwanda. L'aboutissement de la lutte contre l'apartheid a probablement été un bon exemple de l'idée d'égalité du peuple et dans de cas particulier de réconciliation. Néanmoins, le Rwanda a été le théâtre du massacre de jusqu'à 800.000 personnes en un clin d'œil. Etre capable d'affronter les deux tendances est essentiel, a déclaré le présentateur étant donné qu'en faisant leur autocritique, les Africains doivent être impitoyables sans être méchants. Car ce n'est que lorsque les Africains seront à même d'affronter leurs faiblesses qu'ils pourront les surmonter.

La question de ce qui est et ce qui n'est pas acceptable est cruciale pour envisager les perspectives de l'Afrique en ce qui concerne la réalisation des progrès culturels. Les participants ont noté que, par exemple, trop souvent, la culture a permis la violence politique et basée sur le sexe en Afrique. Cependant, l'Afrique a, de plusieurs manières été à l'avant-garde, l'élargissement des domaines des droits et des libertés dans le monde. A titre d'exemple, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples a introduit le concept du droit au développement, l'idée des droits en matière d'environnement est d'origine africaine et d'importants aspects de l'extension des droits des réfugiés au niveau mondial vient de l'expérience de l'Afrique. La conclusion est que les droits de l'homme ne doivent pas être considérés comme une idée imposée par l'Occident ou l'extérieur. D'autres exemples de la nature de pointe des approches africaines aux droits de l'homme sont entre autres le fait que selon la constitution de

l'Afrique du Sud, l'Etat a le devoir de développer les langues qui ont été bafouées par le colonialisme et l'apartheid. Un autre est que l'Article 29 de la Charte de la renaissance culturelle stipule que les Africains ont le devoir de promouvoir les valeurs culturelles positives. En dépit de cela, actuellement, la culture des droits de l'homme n'est pas très bien développée en Afrique.

Une lutte continue est engagée pour décider de la manière dont la culture se développera et que les éléments doivent être retenus, rejetés ou incorporés. Cette lutte est menée conformément aux principes fondamentaux qui sont eux-mêmes litigieux. Ces principes définissent le caractère et les aspirations d'un peuple. En décidant de la direction du changement culturel, les participants ont estimé que la primauté ; doit être accordé aux droits de l'individu sur les droits collectifs ou des groupes étant donné que les droits collectifs sont, en Afrique souvent injustes pour d'importantes catégories de la société en particulier les femmes. Les participants ont par ailleurs noté que la recherche des droits est une activité sans fin étant donné que plus le nombre de droits établis augmentera plus on recherchera la reconnaissance d'autres droits.

Actuellement, confrontés à l'hégémonie de l'Occident dans tous les domaines, de nombreux Africains ont développé une culture d'infériorité et de dépendance. D'autre part, quand ça l'arrange, l'élite dirigeante est capable d'être fidèle à la plate-forme de la culture africaine en déclarant au monde que rien ne lui sera imposé. Il en est spécialement ainsi lorsque certains aspects de son comportement sont contestés ou critiqués, de l'extérieur. Ainsi les Africains semblent souffrir de la schizophrénie culturelle, n'étant pas sûrs d'être « modernes » ou « africains ».

Un participant a fait remarquer que la renaissance est un discours triangulaire entre le passé, le présent et le futur d'une part et entre la culture en tant que valeurs et normes, croyances et signification, production et savoir. A cet égard, les politiques participatives des gouvernements pour modifier le comportement social peuvent jouer un rôle important dans la détermination de la nature du résultat éventuel.

Les perspectives de réaliser des changements irréversibles aboutissant à une renaissance de l'Afrique, reposent sur une transformation radicale des valeurs et des normes du comportement social africain. Ceci nécessite le changement de nombreux aspects de la manière dont les personnes se comportent, tâche rendue un peu plus difficile car ces changements devront se produire simultanément. Dans le processus de réalisation de la renaissance de l'Afrique à laquelle tous les participants aspiraient, l'Afrique doit chercher à soigner les débats causés au psychisme et à aider à surmonter l'approche subalterne et dépendante que les Africains, dans l'ensemble ont actuellement envers le reste du monde. Il demande en particulier aux Africains de devenir, encore une fois des producteurs et non pas de simples consommateurs et agents de transmission du savoir.

Dans cette quête, la question centrale posée par un participant était la suivante : quelle sorte de renaissance serait logique dans le contexte actuel de l'Afrique ? La réponse était qu'il faut tenir compte de la classe ainsi que de l'âge et du sexe. Ceci laisse entendre que, peut être, pour commencer, il conviendrait de déterminer comment les normes actuelles de comportement social entre les femmes et les hommes, les jeunes

et les vieux et les personnes de différentes classes, doivent être modifiées pour faire avancer le peuple d'Afrique vers un avenir culturel plus digne.

4) Défi de la transmission de la culture

La quatrième question globale qui a été examinée au cours du Congrès était celle de la transmission de la culture et plus particulièrement ce que la génération actuelle transmet à la prochaine et comment cette transmission doit se faire.

Qu'est ce qui est transmis ? La mémoire

Un des principaux domaines de la production culturelle est la production de la mémoire. Un participant a résumé ainsi la question de la mémoire : chaque génération doit décider ce qu'elle souhaite transmettre à la génération suivante ainsi que la meilleure manière de le faire ; parce que chaque nouvelle génération remanie sa propre approche par rapport au passé qui ne pèse jamais aussi lourd sur elle que sur ceux qui la vive effectivement. Dans la lutte contre le passé déformé présenté aux Africains, il est nécessaire que les Africains contemporains comprennent ce qu'ils veulent transmettre et doivent le faire sur la base d'un passé africain reconstruit et de l'écriture d'une histoire plus exacte.

Dans ce contexte, il est important de rappeler que l'histoire écrite ou orale est en premier lieu, le produit de la mémoire individuelle étant donné qu'elle est ce qu'un individu, même affecté par les forces sociales, choisit de préserver et de mettre en lumière pour la collectivité et modelant ainsi la mémoire et l'identité collectives. Dans cette quête, les Africains doivent chercher l'espace et les ressources pour abriter leur mémoire et également utiliser leurs ressources intellectuelles pour **lutter contre la pauvreté culturelle**. Certaines des ressources à utiliser dans ce processus de formation de l'identité nécessiteront l'utilisation de la science ou des connaissances locales. Dans la discipline de l'histoire, les participants ont noté que le changement de cadre théorique qui reconnaît la contribution historique des Africains est à ses tout débuts et ne figure pas encore dans les programmes des écoles et des universités. Ce faisant, il est nécessaire d'expliquer en détail l'idée du public pour lequel les historiens africains préservent la mémoire, les archives et les monuments parce que la valeur du patrimoine pour les divers publics peut varier de la banalisation religieuse sacrée à la banalisation pure et simple.

Un des éléments de la mémoire africaine qui n'est pas souvent mentionné est l'impact de l'arrivée et des progrès de l'Islam en Afrique. La traite subsaharienne des esclaves menée par les sociétés arabisées d'Afrique du Nord a abouti à la vente comme esclaves de quelque 18 millions de personnes, une pratique qui est conservée comme une mémoire douloureuse pour le peuple. Un autre domaine qui n'a pas été suffisamment abordé a été la part réelle ou matérielle du patrimoine, peut être en raison des connaissances des présentateurs des documents qui portent plus sur l'histoire que sur le patrimoine.

L'un des éléments de la mémoire africaine qui avait été abordé concerne l'esclavage et la traite négrière en Afrique qui a perduré jusqu'à nos jours dans certaines communautés. Si l'esclavage transocéanique de l'Afrique vers l'Amérique ou l'Europe a

fait l'objet d'examens approfondis, l'esclavage et la traite des esclaves à l'intérieur de l'Afrique, y compris sa pratique transsaharienne, n'ont pas reçu toute l'attention voulue. Il s'agit d'une pratique qui constitue une mémoire douloureuse pour le peuple africain. Un autre domaine quelque peu occulté était celui du patrimoine matériel. Cela était dû en partie au profil des auteurs des exposés qui avaient un penchant pour l'histoire plutôt que pour le patrimoine.

La mémoire est un des éléments les plus émotifs de la transmission peut être en raison de son lien avec l'identité. Néanmoins, on ne doit pas perdre de vue les autres éléments de la transmission de la culture. Sans aucun doute, d'autres éléments de la transmission de la culture tels que les valeurs et les normes ont également préoccupé les participants.

Le moyen de transmission – la langue

Les enfants qui commencent leur éducation dans une langue étrangère n'arrivent pas à transmettre le contenu et le cadre des systèmes de savoir de leurs ancêtres. Par ailleurs, il leur est plus difficile d'assimiler les connaissances qu'ils sont appelés à apprendre. En dépit de cela, l'Afrique est le seul continent où l'éducation des enfants est systématiquement assurée en langues étrangères. Les participants ont reconnu l'impérieuse nécessité de faire des langues africaines le pilier et le principal moyen de transmission de la culture africaine et la condition nécessaire à la renaissance de l'Afrique. Ceci ne peut être réalisé que si la priorité est accordée au développement des langues africaines dans les politiques culturelles de l'Afrique. Dans ce contexte, l'idée de développer les langues régionales dans le cadre du processus d'aide à développer les langues africaines, semble avoir reçu l'appui général.

La méthode de transmission- L'éducation

L'unité et la diversité simultanées de la culture africaine reposant sur des bases multiethniques et multiculturelles, représentent un défi considérable pour ceux qui veulent transmettre la culture africaine à la génération suivante en utilisant leurs langues maternelles. Les systèmes d'enseignement devront mettre en place des mécanismes pour faire face à ce niveau élevé de diversité pour avoir une chance raisonnable de respecter le droit de tous les enfants de recevoir, les premières années de leur éducation dans leurs langues maternelles. Un exemple pratique est le cas du Congo qui se vante d'avoir environ 450 groupes ethniques et de nombreux pays africains peuvent dire la même chose. Néanmoins, il a été fait remarquer que le problème peut paraître plus difficile qu'il ne l'est en fait. Par exemple, certaines études ont montré que l'orthographe de plus des deux tiers des langues africaines peut être réduite à environ onze.

A part la question de la langue, les participants étaient entièrement disposés à veiller à ce que le système éducatif puisse transmettre, outre les valeurs et les normes mais également la science et la technologie dans le cadre des langues africaines.

Le cible de la transmission – La communauté, avec un accent sur les enfants et les jeunes

Les participants ont reconnu que la situation que vivent actuellement les jeunes en Afrique a traumatisé bon nombre d'entre eux. Dans un certain nombre de pays africains seuls 50% des jeunes ont accès à l'enseignement au-delà de l'école primaire. Cela condamne presque une bonne partie au chômage chronique. A cela s'ajoutent la violation des droits des femmes et des fillettes et l'instabilité politique. Ce qui fait qu'une importante catégorie de jeunes est condamnée à une vie de frustration, sans espoir de réaliser leurs rêves et leurs aspirations. En conséquence, un certain nombre d'entre eux cherchent à quitter l'Afrique culturellement et un nombre important, à la quitter physiquement.

Il a été largement reconnu que le moment de « socialiser d'une manière appropriée les jeunes » est lorsqu'ils sont enfants et non adolescents. Mais il a également largement été reconnu que les jeunes doivent avoir un meilleur accès et de meilleures opportunités de faire connaître leurs opinions sur leurs sociétés. L'éducation culturelle sur l'alphabétisation, a-t-il été reconnu, doit être assurées non seulement dans le cadre de la famille et de l'enseignement de type scolaire, mais également dans la communauté et par le biais d'institutions culturelles, tout au long de la vie.

Lors qu'un tel processus réussit, ce qui est appris servira à placer la société à un niveau supérieur ou plus complexe de l'organisation sociale. Si toutefois l'Afrique n'y pouvait pas, alors les jeunes auront recours à des modes de comportement qui mettront en cause la cohérence, la cohésion et le dynamisme de la société dont ils estiment qu'ils font partie et en même temps qu'ils en sont exclus. Les jeunes présents au Congrès ont déclaré très clairement qu'ils estiment qu'ils n'ont pas été bien préparés pour l'avenir, ce qui a amené un participant faire remarquer que « si leur éducation ne fournit pas aux jeunes les moyens de savoir comment utiliser leur héritage, alors, ce sera les étrangers qui en profiteront. »

III. RECOMMANDATIONS

Un des participants a conseillé à l'assistance, de résister à la tentation de créer une institution pour chaque problème identifié étant donné qu'il existe déjà des institutions sur le continent qui manquent d'argent et qui essaient de résoudre les problèmes dans le domaine. Ce qui est nécessaire est de penser aux moyens d'adopter des politiques pour encourager la collaboration entre les institutions en place en vue de la transformation du comportement. Cette approche semble bien adaptée à la perspective qui ressort de cette étude, selon laquelle la première étape pour opérer un changement est de modifier le comportement social. Si ce comportement peut être modifié à grande échelle et pour une période suffisamment longue, alors les sociétés pourront être transformées relativement vite. Il s'agit donc de mettre en place des politiques appropriées aux problèmes qu'elles sont supposées résoudre.

Dans cet esprit, les recommandations qui feront l'objet de la plus grande attention seront celles qui insistent pour que les individus collaborent en vue de modifier le comportement social. Evidemment si ces personnes sont des décideurs et si la différence se trouve dans les politiques qu'elles formulent alors cela peut avoir un impact relativement rapide et important. D'autres recommandations importantes seront celles qui portent sur une collaboration plus étroite, entre les institutions existantes. Pour que la modification du comportement soit, durable, il semble nécessaire que cette

modification produise des résultats positifs pour ceux qui changent. Par conséquent, l'accent sera mis sur les recommandations qui cherchent à produire un résultat positif.

a) Description et Cartographie

Cartographie et catalogage

Les recommandations sous cette rubrique ont pour objectif de fournir au continent les informations et les connaissances requises pour mieux se connaître et intervenir efficacement. La raison en est que, une fois que la question de la définition sera résolue, l'étape suivante sera d'être capable de faire une description adéquate, à savoir utilisable de l'état de tous les aspects de la culture sous examen. Ainsi, il y a un certain nombre de recommandations qui demandent à l'Afrique de se connaître. Ceci a été proposé non seulement pour se connaître, mais également comme une condition nécessaire pour se servir efficacement de la culture africaine.

Les propositions faites à cet égard étaient entre autres : (1) la création d'une base de données contrôlée sur les connaissances traditionnelles notamment la médecine ; (2) la mise en place d'un centre africain de documentation culturelle pour la collecte, la numérisation, l'archivage et la diffusion de l'information culturelle ; (3) la création d'un portail pour les scientifiques africains, ce qui, a-t-il été proposé, doit être facilité par l'Union africaine ; (4) l'établissement d'une documentation exhaustive sur la tradition orale africaine et (5) la réalisation d'une série détaillée d'études ethnographiques des sociétés africaines, par les universités et les instituts de recherche concernés.

b) Développement

A partir des débats, il a été établi que si la culture africaine, dans ses diverses formes n'est pas produite et consommée en grande quantité, ses divers éléments n'atteindront pas un niveau plus élevé de dynamisme. Par ailleurs, étant donné l'histoire passée de l'Afrique qui a provoqué une importante dislocation entre ses différentes formes, il est important de restructurer la culture africaine ce qui harmonisera davantage ses divers éléments.

Le volume de la production et de la consommation

Afin de réaliser cet objectif, il a, entre autres, été suggéré que l'élite africaine adopte des politiques permettant à elle-même et aux populations africaines en général de consommer davantage la culture africaine. Une recommandation spécifique a été faite aux membres de l'élite leur demandant de pendre l'habitude de visiter régulièrement, avec leurs familles, les sites du patrimoine culturel de l'Afrique et d'en tirer les enseignements. Dans le même ordre d'idées, et plus particulièrement en ce qui concerne la commercialisation, il a été proposé qu'il y ait des boutiques en ligne pour vendre l'artisanat africain. Compte tenu du fait que le développement de la culture a un aspect commercial important, un appel a été lancé pour la modification des règles relatives aux droits d'auteur afin que les principaux bénéficiaires soient les artistes eux-mêmes plutôt que les producteurs et les éditeurs. En outre, un appel a été lancé pour le renforcement des partenariats entre les entrepreneurs culturels, les centres d'éducation et de recherche et les gouvernements en vue de renforcer les capacités de production artistique et l'envie de consommer les produits des entrepreneurs culturels africains.

Par exemple, dans le domaine de la promotion de la musique, les gouvernements africains pourraient exiger que certains instruments de musique africains soient inscrits dans les programmes scolaires. Cette condition et d'autres actions similaires pourraient permettre d'accroître de façon positive la demande en matière d'achat de ces instruments de musique. Des actions connexes pourraient appuyer la production locale ou régionale en encourageant la recherche et le développement en vue d'une production massive. Une politique fiscale dynamique pourrait aider à renforcer les capacités de production et de consommation. Cette formule pourrait être reprise avec les modifications nécessaires en ce qui concerne d'autres aspects de la culture tels que la production artistique, les livres, les films basés sur les contes africains destinés aux enfants et les émissions locales de radiodiffusion. Elle pourrait de ce fait contribuer grandement à la récupération d'une partie de l'espace culturel africain, perdue au profit des produits culturels du reste du monde.

Mémoire et identité

L'histoire africaine fait partie des éléments qui devraient être produits massivement pour une consommation massive. En conséquence, il a été proposé qu'une nouvelle ethnohistoire de l'Afrique basée sur un nouveau paradigme soit élaborée par les associations et établissements scolaires compétents.

Langues

Le Congrès a estimé que la promotion des langues africaines est le deuxième élément principal de la promotion de la culture africaine. Des recommandations spécifiques ont été faites en vue de promouvoir l'utilisation des langues africaines sur le continent. Il a été proposé que l'Union africaine choisisse une langue qui serait utilisée à l'échelle continentale ou que chaque région choisisse une langue qui servirait de langue régionale.

Technologie moderne et culture africaine

Plusieurs recommandations ont été faites concernant l'utilisation des technologies modernes, et plus particulièrement des TIC, compte tenu du rôle qu'elles ont à jouer dans l'instauration et la promotion de la culture africaine. Toutefois, il a été estimé que le transfert de technologie requis à cet effet nécessite un environnement propice à l'utilisation de ces technologies et à leur démocratisation.

Transmission

Edition

A plusieurs reprises, les participants ont suggéré que la publication de livres et leur distribution soient confiées à une maison d'Édition panafricaine.

Education

Il a été souligné à maintes reprises que l'éducation devrait être considérée et organisée comme un processus continu permettant aux individus de passer sans heurt de l'apprentissage au sein de la famille et de la communauté à l'apprentissage dans les établissements scolaires et ensuite dans les institutions culturelles. En vue de faciliter ce processus, il a été suggéré de créer un Centre africain de documentation culturelle, qui devrait être relié aux centres d'apprentissage et aux programmes pour enfants, en vue d'appuyer la transmission de la culture. Il a également été suggéré que des recherches sur les systèmes d'éducation au sein des Etats membres de l'Union africaine soient entreprises en vue d'identifier et de partager les meilleures pratiques concernant l'âge de scolarisation, le système de notation et l'utilisation des normes. L'Union africaine ayant lancé la deuxième décennie de l'éducation, il a été suggéré que cette décennie se fonde sur la culture africaine et que les connaissances culturelles africaines soient intégrées dans les programmes scolaires aux niveaux primaire, secondaire et tertiaire.

Histoire

Une proposition clé était qu'une étude détaillée des routes de la traite des esclaves (atlantique et subsaharienne) soit publiée et que des mesures soient prises pour diffuser plus largement l'Histoire générale de l'Afrique de l'UNESCO.

Langues

Pour faciliter la mise au point du moyen de transmission de la culture en Afrique, un certain nombre de propositions ont été faites sur les langues africaines. La première était que chaque pays africain adopte une politique de langues africaines qui seront utilisées dans la vie sociale, éducative et publique, avec une stratégie de mise en oeuvre. Il a également été proposé que, dans le cadre de cette politique la langue maternelle soit utilisée pour tous les enfants de moins de huit ans et demi et que les deuxièmes langues soient introduites après que les enfants auront atteint cet âge. La mise au point d'une nouvelle terminologie pour les langues nationales pourrait s'effectuer en collaboration avec l'Institut de développement du Kiswahili en Tanzanie,

qui a une expérience dans ce domaine. La mise en œuvre d'un programme de traduction du matériel classique dans les langues nationales et la mise au point des matériels didactiques dans les diverses matières du système scolaire, ont également été proposées. Pour finaliser cela, il a été reconnu que la formation des formateurs pour l'enseignement dans les langues maternelles, par exemple sous forme de Maîtrise en linguistique appliquée en Afrique, était nécessaire. Comme première mesure, il a été demandé aux pays de mettre en œuvre un programme d'action pour l'année des langues africaines. Pour ce faire, le travail sur la réduction de l'orthographe des langues africaines doit être accéléré.

Compte tenu des incidences financières des aspects multiformes de cette politique, il a été proposé que chaque pays réserve 0,01 de son budget national pour la mise en œuvre du programme d'enseignement des langues, même si d'autres sources de financement pourraient être la taxation des billets d'avion à destination et en provenance de l'Afrique.

Finalement l'Académie africaine des langues (ACALAN) doit être chargée d'assurer le suivi de la mise en œuvre du programme concernant les langues au niveau continental et de faire rapport à l'UA.

La Diaspora

Pour impliquer la diaspora dans le processus, il a été proposé d'instituer l'échange de programmes entre les écoles primaires et secondaires en Afrique et la diaspora africaine et d'étendre l'enseignement des langues africaines à la diaspora pour aider à l'unification du peuple africain au niveau mondial.

L'UA

Les propositions spécifiques pour l'Union africaine comprennent celle selon laquelle les recommandations du Congrès culturel concernant la technologie doivent être soumises au prochain Sommet de l'Union africaine sur la technologie. Une autre était que l'Union africaine harmonise et coordonne les activités de ses diverses structures pour mieux répondre aux besoins de la culture africaine en développement.

EX.CL/317 (X)
Annexe 2

DECLARATION DE CONSENSUS

DECLARATION DE CONSENSUS

Le Congrès culturel panafricain (CCP), tenu du 13 au 15 novembre 2006, a été précédé d'évènements culturels majeurs qui ont eu lieu au cours des récentes années. Il s'agit notamment des CIAD I & II, de la première Conférence des ministres de la Culture de l'UA tenue en décembre 2005 à Nairobi (Kenya) et du 6^e Sommet de l'UA de janvier 2006 à Khartoum, au Soudan. Le Sommet de Khartoum a entériné la décision de la Conférence ministérielle de Nairobi sur la Culture d'organiser le CCP en 2006.

Le Congrès culturel panafricain s'inscrit dans l'interrogation actuelle sur l'identité africaine au 21^e siècle. Le Congrès constitue le point culminant de l'œuvre de l'UA en matière de culture, dont les principaux jalons ont été notamment la révision du Plan d'action de Dakar sur les industries culturelles au cours de la 5^e Conférence des ministres africains de la culture tenue en décembre 2005 à Nairobi ; la Déclaration de Nairobi ; et la Décision de la Conférence relative à la Charte de la Renaissance culturelle africaine lors adoptée lors du Sommet de janvier 2006 à Khartoum. Cette Charte a été lancée au cours la cérémonie d'ouverture du CCP.

Les participants au Congrès culturel panafricain ont salué la participation au congrès de l'ancien Directeur général de l'UNESCO, le Dr. Mbow, dont la présence a été ressentie comme un immense honneur.

De même, les congressistes se sont félicités de la participation des artistes et exposants venus des différentes régions d'Afrique et qui ont, de ce fait, enrichi le congrès.

1. NOUS, participants au premier Congrès culturel panafricain, réunis du 13 au 15 novembre 2006 au Centre de Conférence de l'UA à Addis-Abeba, en Ethiopie en vue de délibérer sur le thème général : « Culture, intégration et renaissance africaine » ;
2. **Conscients** des engagements et réflexions de l'Union africaine (UA) et de ses Etats membres en vue de restaurer la démocratie, la paix et le développement au profit des peuples d'Afrique ;
3. **Reconnaissant** le rôle primordial et la contribution de la culture africaine dans :
 - la mobilisation de nos qualités, normes et valeurs positives pour en faire le fondement d'un développement axé sur le facteur humain et à base élargie ;
 - la promotion de l'intégration, la préservation de notre patrimoine, la valorisation de nos systèmes de production durable, l'utilisation équilibrée des ressources ;
 - la promotion et la restauration des valeurs de la bonne gouvernance ;
 - autant d'éléments qui constituent la base de la renaissance africaine ;

4. **Convaincus** qu'aucune civilisation connue n'a évolué à partir d'une culture d'emprunt et soulignant que le développement de l'Afrique ne sera réalisé que s'il est enraciné dans la culture, les valeurs et le contexte africains ;
5. **Reconnaissant** que la revitalisation des trésors culturels africains constitue un instrument stratégique permettant de réaliser la renaissance africaine et de contribuer aux efforts en cours en vue de l'intégration du continent;
6. **Prenant note** de la nécessité pour les Etats membres de l'Union de placer la culture au centre du projet de développement en Afrique, en reconnaissant l'importance de la culture dans la transformation socioéconomique ;
7. **Reconnaissant** l'existence d'une relation dynamique et complexe entre la culture, le développement économique et la transformation sociale, ce qui rend nécessaire la prise en compte du développement culturel dans la perspective globale du développement de l'Afrique dans le nouveau millénaire ;
8. **Affirmant** qu'il est grand temps que l'Afrique se réapproprie sa transformation socioéconomique et l'attelle aux abondantes ressources culturelles dont elle est dotée ;
9. **Conscients** que l'Afrique se doit de redécouvrir et d'utiliser pleinement les riches et vastes connaissances, compétences, idées créatrices et systèmes issus de ses trésors traditionnels et culturels séculaires et qu'elle doit valoriser la diversité et les potentialités de ses hommes et de ses femmes en vue de les rationaliser et d'en faire des outils stratégiques pour le progrès et le développement du continent ;

NOUS FELICITANT DU PRESENT CONSENSUS ET APPEL A L'ACTION, SOMMES CONVENUS DE CE QUI SUIT:

Nous

10. **Exhortons** tous les Etats parties, les citoyens africains résidant sur le continent et dans la diaspora, les acteurs non étatiques, notamment les organisations de la société civile et les groupes de défense des droits de l'homme, les partenaires de développement et les amis de l'Afrique, à reconnaître, comprendre, promouvoir et appuyer la traduction de notre appel en actes concrets, en vue de transformer la vision culturelle panafricaine en une réalité ;
11. **Soulignons** que l'élaboration d'une feuille de route et la revitalisation des stratégies existantes et les appels à l'action ainsi que les efforts visant à les rendre opérationnels relèvent de la responsabilité collective et du devoir des Etats et des populations qui devront ainsi témoigner de leur engagement à œuvrer pour l'enrichissement des cultures africaines ;
12. **Réitérons** la nécessité d'associer toutes les composantes de la société, notamment les femmes et les jeunes, aux processus et aux interventions, tout en veillant à ce que de telles initiatives aient un effet bénéfique pour tous;

Concernant le thème mémoire et patrimoine

Nous

13. **Réaffirmons** la nécessité fondamentale de la reconstitution et de la redécouverte de la mémoire et de la conscience historique de l'Afrique et de sa diaspora, en veillant à ce que l'histoire de l'Afrique soit bien consignée et bien documentée et qu'elle serve de socle à l'enseignement dans les différentes langues de l'Afrique ;
14. **Reconnaissons** que l'Afrique doit concrétiser activement ses efforts visant à sauvegarder et à protéger son vaste patrimoine culturel matériel et immatériel, comme une finalité et pour servir de véhicule aux efforts de développement de l'Afrique en le perpétuant au fil des générations afin que l'Afrique puisse préserver son identité dans les générations futures ;
15. **Réitérons** la nécessité de prendre toute mesure permettant à l'éducation sur le patrimoine de contribuer à la résolution des problèmes de l'Afrique, en particulier la lutte contre le VIH/sida et la résolution des conflits. De même, nous soulignons l'importance des monuments commémoratifs des atrocités vécues afin de ne pas oublier les tragédies et traumatismes du passé

Concernant le thème culture, langue et éducation

Nous

16. **Réaffirmons** notre engagement à gérer la diversité culturelle ainsi que la nécessité d'approfondir et de traduire dans les faits la signification de la culture en tant que concept universel et complexe qui n'est pas un phénomène isolé mais un phénomène constitué d'un ensemble de structures sociales et fournissant le cadre qui définit l'interaction des populations avec le social, l'économique, le politique, le technologique et même l'environnemental ;
17. **Confirmons** de nouveau que la langue est partie intégrante de la culture humaine et également un moyen de transmission de la culture, de facilitation de la communication et d'instauration de la compréhension grâce aux interactions sociales ; et nous réitérons que l'Afrique doit absolument promouvoir ses langues afin d'accélérer son développement socioéconomique en les réintroduisant dans les systèmes d'enseignement au niveau national et en encourageant l'utilisation transfrontière des autres langues africaines couramment utilisées ;
18. **Soulignons** de nouveau la nécessité de réorienter et de redéfinir les systèmes d'éducation en Afrique de manière à intégrer la culture et l'éducation en tant qu'éléments inséparables ; afin que l'éducation serve de moyen de transmission de la culture entre les générations et que la culture soit la finalité de l'éducation, qui cimenter les identités et les liens de solidarité de la société dans son ensemble, la langue étant l'instrument permettant de traduire la culture en éducation et l'éducation en culture ;

Concernant le thème culture, jeunesse et égalité des sexes

Nous

19. **Reconnaissons** que l'Afrique reste un continent de jeunes et qu'elle doit responsabiliser les jeunes et leur offrir des opportunités, tout en s'efforçant de leur inculquer ses identités, ses valeurs et ses normes culturelles, non seulement en les considérant comme des bénéficiaires passifs des cultures passées mais également en les reconnaissant comme groupe pouvant bâtir une nouvelle Afrique et en les utilisant comme ressource importante dans la réalisation de la renaissance de l'Afrique ;
20. **Décidons** d'utiliser la moitié du potentiel non exploité de la population féminine de l'Afrique tout en reconnaissant la nécessité impérieuse de doter les femmes et les filles d'Afrique de moyens renforcés et d'œuvrer avec diligence au règlement du conflit entre égalité des sexes et culture et d'établir un équilibre entre les deux en veillant à ce que l'agenda culturel prenne en compte les préoccupations des femmes en vue de la réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes d'Afrique.
21. **Reconnaissons** l'effet dévastateur du VIH/sida sur la jeunesse. En effet, la jeunesse africaine est à l'épicentre de cette épidémie qui, dans les deux prochaines décennies, transformera le paysage social de l'Afrique. Il nous incombe d'étudier les moyens permettant de mettre à profit l'éducation sur le patrimoine culturel pour maîtriser cette transformation.

Concernant le thème développement culturel :

Nous

22. **Reconnaissons** pleinement la nature évolutive et révolutionnaire de la culture ainsi que son caractère de tremplin pour le développement ;

Concernant le thème culture, développement et transformation sociale :

Nous

23. **Soulignons** que l'objectif du développement durable en Afrique ne peut être réalisé que lorsque ses objectifs de développement et ses aspirations seront définis en termes de culture de ses populations. Ce qui suppose une approche participative et qualitative à grande échelle ;
24. **Reconnaissons** que la culture a des effets positifs et négatifs sur le processus de transformation sociale. Il est reconnu que l'adoption d'une approche stratégique en matière de culture, de développement et de transformation sociale constitue un élément essentiel de la renaissance africaine ;

25. **Demandons instamment** aux Etats parties de prendre les mesures nécessaires visant à reconnaître et à associer les chefs traditionnels et culturels aux efforts de développement, de progrès sociaux et de transformation de l'Afrique ;

Concernant le thème : « droits culturels, libertés et protection des droits de propriété intellectuelle et culturelle » :

Nous

26. **Déclarons** que la démocratie culturelle est indissociable de la démocratie politique, économique et sociale et qu'elle doit être replacée dans le contexte africain en vue de son développement et d'en faire la base du respect des droits démocratiques et humains.

27. **Recommandons** que les producteurs talentueux et créatifs, les innovateurs et générateurs de connaissances soient le socle de la renaissance africaine, qu'ils soient reconnus et que leur propriété intellectuelle et droits de propriété soient protégés afin de promouvoir la production et la distribution de leurs œuvres.

28. **Demandons instamment** à toutes les parties de renforcer la législation en matière de droits d'auteur et de lutte contre la piraterie et d'élargir l'application des droits de propriété intellectuelle aux droits individuels et collectifs ;

29. **Soulignons** l'importance de la promotion et de la protection des systèmes de savoir endogène et de leurs praticiens ainsi que l'utilisation de ces systèmes pour stimuler le développement ;

Concernant le thème « politiques culturelles en Afrique » :

Nous

30. **Réaffirmons** que le développement de la culture africaine doit avoir une portée vaste, inclusive et participative et qu'il doit être orienté sur une bonne voie de telle manière qu'il est soit sous-tendu par des principes et valeurs susceptibles d'encourager l'adoption et l'actualisation de politiques culturelles idoines.

Concernant le thème « culture africaine, médias et nouvelles technologies » :

Nous

31. **Reconnaissons unanimement** que les mutations en matière de technologies de la communication et de l'information sont de plus en plus rapide et ont d'importantes incidences sur la diversité culturelle de l'Afrique et **demandons** que la culture africaine soit renforcée afin qu'elle puisse relever les défis de ces technologies.

32. **Rappelons** que le cinéma, la presse audiovisuelle et la presse écrite sont des moyens permettant de vulgariser les valeurs et normes culturelles et que par

conséquent, il convient d'aligner stratégiquement la culture africaine de manière à ce qu'elle pénètre et influe sur le contenu des médias.

S'agissant du Congrès culturel panafricain

Nous

33. **Lançons un appel** à toutes les parties, aux acteurs tant étatiques que non étatiques, pour qu'ils prennent en compte les points de vue exprimés au cours du présent forum, points de vue axés sur la renaissance de l'identité et de la personnalité africaine, de la philosophie, de la sagesse et de la connaissance, de la créativité et des innovations africaines afin d'avancer dans la solidarité vers le développement socioéconomique de l'Afrique dans le nouveau millénaire.
34. **Reconnaissons** que le maintien du Congrès culturel panafricain permet de réaliser ses objectifs, et **recommandons** l'organisation de ce Congrès tous les trois ans afin de raviver l'esprit des festivals annuels pour célébrer la culture traditionnelle africaine ;
35. **Soulignons** l'urgence de traduire en programmes d'activités concrètes les recommandations du présent Congrès.

2007

Rapport du Premier Congres Culturel Panafricain

Union Africaine

Union Africaine

<http://archives.au.int/handle/123456789/3485>

Downloaded from African Union Common Repository